



REGLEMENT INTERIEUR

Toute réservation dans le club entraîne l'acceptation de ce règlement.

1 - Toute réservation non annulée 24h à l'avance sera facturée au tarif de la séance (y compris pour les abonnés).

Trop d'annulations le jour même au détriment de joueurs ne trouvant pas de créneaux disponibles.

(pour la saison 2010/2011 : 250 désistements ou «non venus» le jour même de la réservation).

2 - Tout joueur abonné ou régulier s'engage à prendre au minimum une licence loisir (assurance comprise) valable une année entière de date à date.

3 - Veuillez venir avec vos chaussures de squash dans votre sac afin de respecter la propreté et la sécurité des courts (chaussures d'intérieur non marquantes, semelles propres).

4 - ATTENTION aux vitres arrières des courts. (peuvent se briser suite à un impact violent).

5 - Veuillez à demander à l'accueil avant d'utiliser les machines « cardio » mises gratuitement à votre disposition.

6 - Respecter la propreté des espaces de jeux, des douches et des toilettes. Veuillez à ne pas obstruer les canalisations des douches (ex : petits bouchons de shampoings).

7 - Ne pas laisser d'objets de valeur dans les voitures sur le parking ou aux abords du club ainsi qu'à l'intérieur de l'enceinte sportive. Le B.B Squash décline toute responsabilité en cas de vol. Laisser vos objets de valeur à l'accueil.

La Direction.